



édito

Mademoiselle, Madame, Monsieur,
Chères Ceyratoises et Chers Ceyratois.

Depuis plusieurs semaines, chacune et chacun d'entre nous, y compris votre maire, ont découvert avec stupéfaction « le trou financier » du SMTC (Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise) estimé aujourd'hui à plus de 12 millions d'euros.

Permettez-moi avant toute chose de rappeler quel est le fonctionnement des transports en commun de l'agglomération clermontoise. Ce fonctionnement s'appuie sur un principe très simple : le SMTC (Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise) décide et la T2C exécute, T2C que j'ai eu l'honneur de présider pendant sept ans.



D'aucuns ont, à un moment donné, voulu faire porter la responsabilité de ce « trou financier » à T2C, ceux-là mêmes qui font partie du SMTC (Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise) et qui sont responsables de ce déficit de 12 millions d'euros. La SAEM T2C a toujours été gérée de façon exemplaire en dégagant un résultat financier positif. Nous sommes loin, n'est-ce pas, d'un « trou financier » de 12 millions d'euros. En de pareilles circonstances, il est de coutume de considérer face à de tels comportements que « l'on se soumet ou que l'on se démet ». Afin de retrouver une liberté totale de parole, j'ai donc décidé de démissionner de la présidence de T2C.

Aujourd'hui, avec la quasi-totalité des maires de l'agglomération clermontoise,

j'ai décidé d'adopter la position suivante :

1. Je demande un audit détaillé du SMTC (Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise) sur les cinq dernières années, audit effectué par un organisme totalement indépendant, après avoir participé à l'élaboration du cahier des charges de cet audit.
2. Je ne me prononcerai favorablement sur aucun investissement tant que le résultat de cet audit ne sera pas connu.
3. Je ne me prononcerai pas plus sur aucun autre investissement tant que le rapport de la Chambre régionale des Comptes ne sera pas terminé.
4. Dans un contexte de crise financière, économique et sociale, je me refuse à lever un impôt supplémentaire sur les ménages, à savoir la taxe additionnelle de Clermont Communauté, pour boucher un « trou financier » au SMTC dont on ne connaît pas l'origine.
5. Je me refuse également à lever un impôt supplémentaire dans ce même contexte sur les entreprises au titre du versement transport et pour les mêmes raisons.

Un déficit de 12 millions d'euros relève à l'évidence :

- d'une mauvaise gestion,
- d'une volonté de dissimulation puisque les membres du SMTC et les maires de l'agglomération l'ont découvert depuis quelques semaines alors qu'un rapport du cabinet Klopfer prévoyait une dérive financière dangereuse dès 2006 et que ce même rapport n'a jamais été porté à la connaissance des élus de l'agglomération clermontoise,
- de pratiques de gestion plus que discutables et dans tous les cas douteuses.

Il ne faut pas inverser les rôles. Être à l'origine d'un « trou financier » de 12 millions d'euros, c'est porter l'entière responsabilité de la difficulté aujourd'hui rencontrée par les transports en commun de l'agglomération clermontoise. L'exécutif du SMTC porte cette entière responsabilité.

La quasi-totalité des maires de l'agglomération, comme moi, refusent aujourd'hui d'être pris en otage par ceux-là mêmes qui ont mal géré et qui disent aujourd'hui : « il faut payer ». Notre détermination est totale et a pour seul objet de défendre les intérêts de nos contribuables tout en assurant la continuité d'un service public des transports de qualité.

Pour conclure et pour aller à l'essentiel, il est inacceptable de faire payer des impôts supplémentaires aux contribuables et aux entreprises quand on a mal géré. C'est la position de sagesse et de bonne gestion de la plus grande partie des maires de l'agglomération clermontoise.

Dans cette affaire et contrairement à ce que d'aucuns voudraient nous faire croire, il n'y a pas de rivalités politiques, il n'y a pas de manœuvres politiciennes, il n'y a pas d'opposition partisane entre les uns et les autres, il y a simplement un principe de bon sens et d'honnêteté : quand on a mal géré on doit assumer ses responsabilités.

Si j'ai toujours défendu l'idée de l'intercommunalité, j'ai toujours, et avant tout, défendu mes concitoyens. C'est une fois de plus ce que je fais dans cette affaire et avec le soutien unanime, toutes tendances politiques confondues, du conseil municipal de Ceyrat. Tant que l'on ne saura pas exactement ce qui s'est passé au SMTC, il est hors de question d'envisager quoi que ce soit.

L'action politique pour être efficace doit en priorité répondre à une exigence totale de transparence, c'est pour cela que nous nous battons tous.

Votre maire
Conseiller général
Alain BROCHET